

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSDC	Date	23 octobre 2026
Numéro	26.418	Heure	13h14

Auteur-e(s) : Groupe UDC		Lié à (facultatif) : ad
Titre :	Sécurité publique et cohésion sociale : quelles mesures préventives pour éviter que les violences et tensions observées en France ne se produisent dans le canton de Neuchâtel ?	
Contenu :		
Face à la situation en France, le Conseil d'État est invité à répondre à trois questions concernant notre canton :		
1. Quelles mesures prévoit-il pour identifier et prévenir la radicalisation religieuse et politique ? 2. Dispose-t-il d'une analyse des risques de violences urbaines, de criminalité organisée et de perte de contrôle dans notre canton ? 3. Est-il disposé à présenter au Grand Conseil une évaluation des risques de tensions communautaires et de violences collectives dans notre canton ?		

Demande spécifique liée au traitement	
Réponse orale	OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Daniel Berger		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Jennifer Angehrn	Christiane Barbey	Roxann Barbezat
Jean-Pierre Brechbühler	Raymond Clottu	Loïc Frey
Quentin Geiser	Florent Guye	Jenna Mannino
Niels Rosselet-Christ	Gil Santschi	Frédéric Schlosser
Damien Schär		